

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MAI 2015

Le 19 mai 2015, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 12 mai 2015, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MAURY Yannick, Maire.

Etaient présents : de NATALE GUY – BAGUE SYLVIE –VENARD SANDRINE – SOLOHUB SABRINA –GUILLAUME LIONEL –MOREAU PATRICIA – PIONNIER JEAN-JACQUES –COUSTALAT JEAN-PIERRE – VALETTE ANGELIQUE – MARTEAU FRANCK – TAILLANDIER FRANCK – MONMART ALAIN

Etaient absents excusés :

CANIAC ALAIN

VARECHARD RENE

Secrétaire de séance : TAILLANDIER FRANCK

Compte-rendu

Le compte rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'annuler une délibération à l'ordre du jour «demande de subvention pour desherbeuse à eau chaude ».

En lieu et place, une délibération est prise pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur LE MARCHAND». Le Conseil municipal accepte.

Modifications des statuts du SMEP – CM N° 77 347 19 05 2015 01

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire sur la nécessité de modifier les statuts suite à l'adhésion de la Communauté de communes Bassée-Montois au SMEP du Grand Provinois.

Vu l'arrêté Préfectoral 2015/DRCL/BCCL n°16 du 13 février 2015 portant représentation-substitution de la Communauté de communes Bassée-Montois au Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation du Grand Provinois,

Vu la délibération du comité syndical en date du 26 mars 2015, visée par la sous-Préfecture de Provins le 10 avril 2015, décidant des modifications des statuts du SMEP du Grand Provinois,

Vu les statuts du SMEP du Grand Provinois modifiés.

Considérant que la délibération et les statuts ont été notifiés aux 42 communes de Bassée-Montois et à la Communauté de communes du Provinois le 14 avril 2015 et qu'il appartient au conseil municipal de délibérer dans un délai de 3mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications de statuts du SMEP du Grand Provinois.

Bail commercial – CM N° 77 347 19 05 2015 02

Le Conseil municipal décide la location de l'immeuble situé 1 grande rue de Couture à la SAS (Société Anonyme Simplifiée) « LE FOURNIL DE BAZOCHES » Boulangerie-Pâtisserie, représentée par Madame JOUVE Céline, Présidente, aux conditions suivantes :

- La partie de la propriété, à usage commercial, sera soumise au statut des baux commerciaux ;

- le loyer mensuel s'élèvera à 250.00 € ;
- le locataire sera exonéré du paiement du loyer pendant les deux premières années du bail, à compter du 01 septembre 2015 ;
- il ne sera versé aucun dépôt de garantie par le locataire.
- Il charge Maître MARECHAL Didier, notaire à Donnemarie-Dontilly de dresser l'acte définitif.
- Il autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Délibération prise par 12 POUR – 1 CONTRE

Demande de mise à disposition de la salle polyvalente pour le relais des assistantes maternelles – CM N° 77 347 19 05 2015 03

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant le projet d'extension des actions collectives du Relais des Assistantes Maternelles de la communauté Bassée-Montois, « Les Petits Matins du RAM », destinés aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise à disposition à titre gracieux, à raison de deux jeudis par mois de 09 heures à 12 heures, à compter de septembre 2015 la Salle polyvalente des Ormes.

Convention de pâturage sur le territoire de la commune – CM N° 77 347 19 05 2015 04

Monsieur le Maire propose au Conseil une convention de pâturage entre la commune et l'Association Le Marchand – Les champs des possibles, domiciliée Hameau de Toussacq à Villenaux la Petite – 77480, représentée par son Président, Monsieur Florian GAMÉ, sur les parcelles de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, à signer cette convention.

Informations générales communales – CM N° 77 347 19 05 2015 05

- ♦ Monsieur MAURY donne les informations suivantes :
 - Accident « Rte Nationale » le 03 mai 2015. Les dégâts ont concerné le poteau EDF supportant l'éclairage public et le panneau de rue (Rte Nationale).
 - Etang communal : appel à la population par l'intermédiaire d'un Flash, pour constituer une association de pêche, suite à la rétrocession de l'étang communal..
 - Etude en cours des logiciels JVS On line (Etat-civil – élections – cimetière).
 - Communauté de Communes Bassée-Montois : Augmentation de la part intercommunale de 15 %. 6 membres sur 57 ont voté contre (dont les 2 membres des Ormes) le budget 2015.
- ♦ Monsieur PIONNIER informe l'assemblée :
 - Désherbeuse à eau chaude subventionnée entre 50 et 80 % par le département, la région et l'Agence de l'eau ;
 - Achat d'un deuxième véhicule d'occasion (7 900 €) de marque Kangoo Campus Pick up.
 - Projet d'étude d'un rajout d'un point d'eau au cimetière.
 - Lancement de l'appel d'offre concernant les rues (rue du Cercle et rue Basse) au mois de juin 2015.
- ♦ Madame MOREAU : Tirage au sort du jury criminel 2016 a eu lieu à Villiers Saint Georges le 18 mai 2015. Parution du prochain flash début juin.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21H23.